

AVENANT N° 6 A LA CONVENTION PLURIANNUELLE 2014-2017

Entre :

- le **MINISTERE DES SPORTS**
représenté par la directrice des sports,
désigné ci-dessous par le ministère

et

- la **Fédération française de handball**
représentée par son président, **Monsieur Joël DELPLANQUE**
désignée ci-dessous par la fédération,
Numéro de Siret : 78454476900036

PREAMBULE :

La convention pluriannuelle signée en 2014 par les deux parties prévoit que la subvention est notifiée chaque année par le ministère chargé des sports et en mentionne le montant prévisionnel. Le présent avenant a pour objet de définir les objectifs et actions retenus d'un commun accord pour 2017 et d'en fixer les modalités financières.

COMPLEMENT :

Considérant les mesures du comité interministériel égalité et citoyenneté du 6 mars 2015 qui prévoit notamment un droit universel au service civique d'une part et la mobilisation des fédérations sportives dans un programme « citoyens du sport » d'autre part ;

Il est ajouté au 1) de l'article 1 de la convention pluriannuelle 2014-2017 « Objet de la convention et engagements » la mention suivante :

- Obtenir l'agrément national de l'agence du service civique pour l'accueil de volontaires et promouvoir la signature de contrats (dans les structures affiliées de la fédération),
- Mettre en œuvre le plan fédéral Citoyens du sport afin de favoriser une plus grande accessibilité à la pratique sportive des jeunes âgés de 14 à 20 ans.

ARTICLE 1 : Objectifs particuliers

Dans le cadre des objectifs généraux définis à l'article 1 de la convention pluriannuelle, la fédération s'engage à mettre en œuvre la politique et les moyens nécessaires à la réalisation des objectifs partagés définis à l'article 1 et plans d'actions figurant dans les tableaux annexés au présent avenant tant pour la performance que pour le développement.
Les annexes font partie intégrale du présent document.

L'administration s'engage, sous réserve de la disponibilité des crédits, à soutenir financièrement la réalisation de ces objectifs dans les conditions exposées ci-après.

ARTICLE 2 : Modalités d'exécution de la convention pluriannuelle

Les tableaux annexés au présent avenant retracent les financements apportés en 2017 par le ministère chargé des sports aux projets de la fédération¹ concourant à la réalisation des objectifs généraux mentionnés à l'article 1 de la convention pluriannuelle et des objectifs et actions particuliers prévus.

ARTICLE 3 : Montant de la subvention et conditions de paiement

Le montant de la subvention attribuée à la fédération sur le programme Sport pour l'année 2017 s'élève à 2 993 805 €. Déduction faite de l'avance prévisionnelle versée, soit 1 218 726 €, le solde restant s'élève à 1 775 079 €. Il est versé en une fois, après signature du présent avenant.

Par ailleurs pour mémoire, il convient d'ajouter à cette subvention **548 000 €** concernant les aides personnalisées (toutes charges comprises) aux sportifs de haut niveau de la fédération mises en place auprès du Comité national olympique et sportif français (CNOSF). Le CNOSF est chargé d'en assurer le versement aux sportifs, conformément aux indications de la fédération, laquelle s'engage à respecter les orientations fixées en ce domaine par le ministère.

Au total, le soutien financier direct du ministère s'élève donc à 3 541 805 €.

Aussi, la valorisation des cadres techniques affectés par le ministère en qualité de conseillers techniques sportifs auprès de la fédération s'élève à : **4 326 642 €.**

Pour mémoire, la subvention précédemment versée au titre des indemnités de sujétion attribuées par le ministère aux agents publics exerçant des missions de conseillers techniques sportifs auprès de la fédération, conformément aux articles R. 131-16 et R. 131-23 du Code du sport est remplacée par le versement direct aux agents, par le ministère, d'une indemnité d'un montant égal.

ARTICLE 4 :

Les autres clauses de la convention initiale non contraires au présent avenant demeurent applicables.

Fait à Paris le 04 SEP. 2017

LE PRESIDENT DE LA FEDERATION
FRANÇAISE DE HANDBALL

LA DIRECTRICE DES SPORTS

La directrice des sports

Laurence LEFEVRE

31/08/2017
VISE LE 31/08/2017 DANS CHORUS PAR LE
CONTROLEUR BUDGETAIRE ET
COMPTABLE MINISTERIEL
N° EJ ...2.9.2017

¹ –dont le coût prévisionnel inscrit sur la demande de subvention est rappelé sur les tableaux annexes en regard de la subvention accordée

LISTE DES ANNEXES

Annexe 1 – Objectifs et indicateurs de performance

Annexe 2 - Objectifs partagés et moyens financiers

Objectifs et indicateurs de performance nationaux retenus par le ministère	2015		2016		2017	
	Realisé	Cible	Realisé	Cible	Realisé	Cible
Accroître la pratique sportive, notamment au sein des clubs, en apportant une attention particulière aux publics prioritaires						
Nombre de licences	513476	510000	518728	510000	515000	515000
Nombre d'ATP	0	0	0	0	0	0
Nombre total de licences et d'ATP	513476	510000	518728	510000	515000	515000
Nombre et taux de licences féminines	194807 (37,94%)	185000 (36,27%)	194182 (37,45%)	185000 (36,27%)	188000 (36,5%)	188000 (36,5%)
Nombre et taux de licences en ZUS	21530 (4,19%)	38460 (7,41%)	38460 (7,41%)	38460 (7,41%)	38460 (7,41%)	38460 (7,41%)
Nombre et taux de licences de jeunes de 14 à 20 ans	98057 (18,71%)	97000 (18,02%)	94322 (18,18%)	97000 (18,02%)	94322 (18,18%)	94322 (18,18%)
Nombre de clubs accueillant des personnes en situation de handicap	47	200	148	200	210	210
Prévoir la rigueur financière et l'efficacité des opérations sportives						
Solidité financière	53,53	20,0 %	0	20,0 %	0	20,0 %
Conforter le rang de la France parmi les grandes nations sportives						
Rang sportif de la France	1	1	1	1	1	1
Renforcer le respect de l'éthique dans le sport et préserver la santé des sportifs						
Taux de suivi médical complet - SHN	96,67%	100%	96,63%	100%	96,63%	100%
Taux de suivi médical complet - Espoir	90,29%	100%	86,82%	100%	86,82%	100%
Emplois d'avenir						
Nombre d'emplois d'avenir	255	0	0	0	0	0
Lettres de missions signées dans CTS-Web						
Nombre et taux de lettres de missions signées	36 (69,02%)	37 (61,67%)	37 (61,67%)	37 (61,67%)	37 (61,67%)	37 (61,67%)

Objectifs partagés	I-3		I-4		I-5	
	Indicateur	Realisé	Realisé	Cible	Realisé	Cible
Web	Taux de lettre signées	99	100	100	100	100
Favoriser l'accès aux publics éloignés de la pratique et le développement des nouvelles pratiques	Nombre de licenciés 10 - 12 ans	115038	117124	117000	118000	118000
Contribuer à la promotion du hand ball comme facteur de santé	Nombre de pratiquant Hand en forme, HAND FIT	12	733	40	60	60
Développer une politique de féminisation	Nombre de dirigeantes	9702/188	2/15	9800/195	9850/215	9850/215
Développer une politique forte en DOM TOM	Nombre de joueuses professionnelles	98720	128716	96715	110715	110715
Renforcer le rapprochement et la structuration territoriale de la FFHB par la mise en œuvre de la politique technique fédérale	Nombre de joueurs(e)s issus des DOM TOM en PES/ Nombre de listés	14/24/	20/20	18 28	20 28	20 28
Mettre en place une politique d'accession de la France dans les instances internationales et obtenir l'attribution de l'Euro féminin 2018 de handball en France.	Nombre de postes IHF EHF occupés	IHF 3 EHF 5	IHF 3 EHF 5	IHF 3 EHF 4	IHF 3 EHF 4	IHF 3 EHF 4
Projet PERFORMANCE des équipes de France senior (féminine/masculine) Aller aux JO de RIO pour gagner une médaille	Les résultats des deux collectifs seniors dans les compétitions de référence dans l'année	H 1 et F Euro	H 2-5 et F 2-3	H 1-3 et F 1-3	H 1-3 et F 1-3	H 1-3 et F 1-3
Projet RELEVÉ en préparant le renouvellement de l'équipe avec 5 collectifs espoirs G et F (Jeunes, Juniors, Cadets).	Les résultats des collectifs espoirs dans les compétitions de référence dans l'année	H 1-7 et F 7-8	H 1-3 et F 6-13	H 1-6 et F 1-6	H 1-6 et F 1-6	H 1-6 et F 1-6
Accompagner l'insertion professionnelle des sportifs (ves) de haut niveau quel que soit leur statut (élèves, étudiants, salariés ou sportifs professionnels)	Nombre de SHN accompagnés dans un dispositif de formation ou reconversion/ Nombre de SHN	J 100% et S 40%	J 100% et S 33%	J 100% et S 33%	J 100% et S 33%	J 100% et S 33%
Mettre en place le nouveau PES 2014-2017	Nombre de JFL opérant en LNH Nombre de JIPES en LFH	JFL 138 JIPES 435	128 JFL 87 JIPES	84 JFL 90 JIPES	84 JFL 90 JIPES	84 JFL 90 JIPES
Formation de cadres et des dirigeants hand ball	Nombre de formations de cadres Nombre de journées de formation dirigeants	30 et 543	34 et	32 ET 480	34 ET 480	34 ET 480
Développer un arbitrage de qualité par des stratégies d'encadrement et une relation technique-arbitrage renforcée	Nombre de jeunes arbitres (Nombre de jeunes arbitres départementaux régionaux et nationaux JA élite	Pré-JA 6397, JA 14013, JA Clubs 9378	Pré-JA 8420, JA 14800, JA DR 4350, JA Clubs 8600	Pré-JA 8420, JA 14800, JA DR 4350, JA Clubs 8600	Pré-JA 8420, JA 14800, JA DR 4350, JA Clubs 8600	Pré-JA 8420, JA 14800, JA DR 4350, JA Clubs 8600
Développer une politique d'emploi volontariste	Nombre d'emplois financés par la FFHB dans les territoires	152	155	230	230	230



Objectifs / Action / Rubrique	Montants Budget	Demande	Accordé	Engag. fédéral
Renforcer le rapprochement et la structuration territoriale de la FFHB par la mise en œuvre de la politique technique fédérale				
Action 1	393 000 €	105 000 €	39 000 €	354 000 €
Promotion des pratiques sportives pour tous	393 000 €	105 000 €	39 000 €	354 000 €
Structuration fédérale	323 000 €	70 000 €	10 000 €	313 000 €
Formation de cadres et des dirigeants hand ball	70 000 €	35 000 €	29 000 €	41 000 €
Action 4	603 000 €	185 000 €	96 000 €	507 000 €
Professionalisation de l'activité	603 000 €	185 000 €	96 000 €	507 000 €
Formations fédérales	513 000 €	155 000 €	81 000 €	432 000 €
Développer un arbitrage de qualité par des stratégies d'encadrement et une relation technique-arbitrage rénovée	90 000 €	30 000 €	15 000 €	75 000 €
Action 4	60 000 €	30 000 €	15 000 €	45 000 €
Formations fédérales	60 000 €	30 000 €	15 000 €	45 000 €
Développer une politique de féminisation	616 900 €	300 000 €	175 000 €	441 900 €
Action 1	616 900 €	300 000 €	175 000 €	441 900 €
Promotion des pratiques sportives pour tous	616 900 €	300 000 €	175 000 €	441 900 €
Favoriser l'accès aux publics éloignés de la pratique et le développement des nouvelles pratiques	847 000 €	420 000 €	240 000 €	607 000 €
Action 1	847 000 €	420 000 €	240 000 €	607 000 €
Promotion des pratiques sportives pour tous	492 000 €	270 000 €	150 000 €	342 000 €
Correction des inégalités d'accès à la pratique sportive	355 000 €	150 000 €	90 000 €	265 000 €
Contribuer à la promotion du hand ball comme facteur de santé	352 000 €	200 500 €	98 078 €	253 922 €
Action 1	126 000 €	64 000 €	28 000 €	98 000 €
Promotion des pratiques sportives pour tous	126 000 €	64 000 €	28 000 €	98 000 €
Action 3	226 000 €	136 500 €	70 078 €	155 922 €
Protection de la santé du pratiquant (SMR)	130 000 €	100 000 €	55 078 €	74 922 €
Prévention dopage	10 000 €	5 000 €	0 €	10 000 €
Promotion des APS comme facteur de santé	86 000 €	31 500 €	15 000 €	71 000 €
Développer une politique forte en DOM TOM	280 000 €	150 000 €	60 000 €	220 000 €
Action 1	280 000 €	150 000 €	60 000 €	220 000 €
Correction des inégalités d'accès à la pratique sportive	280 000 €	150 000 €	60 000 €	220 000 €
Mettre en place une politique d'accès de la France dans les instances internationales et obtenir l'attribution de l'Euro féminin 2018 de handball en France.				
Action 1	110 000 €	55 000 €	22 500 €	87 500 €
Programmes d'échanges internationaux	110 000 €	55 000 €	22 500 €	87 500 €
Projet PERFORMANCE des équipes de France senior (féminine/masculine)				
Aller aux JO de RIO pour gagner une médaille	2 740 000 €	1 640 000 €	1 190 931 €	1 549 069 €
Action 2	1 900 000 €	1 350 000 €	1 000 000 €	900 000 €
Collectif SENIOR - Stages et compétitions	1 900 000 €	1 350 000 €	1 000 000 €	900 000 €
Action 3	840 000 €	290 000 €	190 931 €	649 069 €
Protection de la santé du pratiquant (SMR)	840 000 €	290 000 €	190 931 €	649 069 €
Accompagnement sanitaire préventif	90 000 €	70 000 €	33 931 €	56 069 €
Projet RELEVE en préparant le renouvellement de l'élite avec 6 collectifs espoirs G et F (Jeunes, Juniors, Cadets).				
Action 2	1 623 410 €	1 043 410 €	735 296 €	888 114 €
Collectif RELEVE - Stages et compétitions	1 480 000 €	900 000 €	650 000 €	830 000 €
Action 3	143 410 €	143 410 €	85 296 €	58 114 €
Protection de la santé du pratiquant (SMR)	143 410 €	143 410 €	85 296 €	58 114 €
Mettre en place le nouveau PES 2014-2017				
Action 2	2 375 000 €	980 000 €	870 000 €	1 505 000 €
Aides personnalisées (AP)	2 375 000 €	980 000 €	870 000 €	1 505 000 €
Parcours de l'excellence sportive (PES)	1 175 000 €	580 000 €	548 000 €	627 000 €
TOTAL	10 000 310 €	5 108 910 €	3 541 805 €	6 458 505 €

Dont montant destiné aux aides personnalisées :

548 000 €

Montant total de la subvention versée par le ministère hors aides personnalisées :

2 993 805 €


Crédit Industriel et Commercial
RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE
Identifiant national de compte bancaire - RIB

Banque	Gulchet	N° compte	Clé
30066	10645	00010003601	79

Domiciliation
CIC PARIS ELYSEE ENTREPRISES

Identifiant International de compte bancaire
IBAN (International Bank Account Number)
FR76 3006 6106 4500 0100 0360 179

BIC (Bank Identifier Code)
CMCIFRPP

Domiciliation
CIC PARIS ELYSEE ENTREPRISES
11 RUE D AGUESSEAU
75008 PARIS
Tél : 01 40 07 44 30
Titulaire du compte (Account Owner)
FEDERATION FRANCAISE DE HANDBALL

Remettez ce relevé à tout autre organisme ayant besoin de connaître vos références bancaires pour la domiciliation de virements ou de prélèvements sur votre compte. Vous éviterez ainsi des erreurs ou des retards.

PARTIE RESERVEE AU DESTINATAIRE DU RELEVÉ